

## CR Réunion d'information du Collège Lamartine du 17 mars 2015

Présentation par Mme Dupuy, principale, et son adjoint M Templier.  
À la rentrée 2015 elle débutera sa 4ème année à Lamartine.

Elle nous invite à venir aux portes ouvertes du collège le **samedi 30 mai de 9h30 à 12h30** : expositions, ateliers, théâtre, concert et présentation des professeurs.

### L'équipe du collège :

Secrétariat	Mme Andreopa
Intendance	Mme Tamarit
CPE	M Boursali (en charge des 6 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> ) M Denimal (5 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> )
6 assistants d'éducation	
Infirmière	Mme Insuasty
Assistante sociale	Mme Chagnard
Conseillère d'orientation	Mme Menna
Médecin de secteur	Docteur Duclaire
37 professeurs titulaires.	

À la rentrée 2015, l'**effectif du collège prévu est de 545 élèves** :

6 <sup>ème</sup>	132 élèves répartis en 5 divisions
5 <sup>ème</sup>	137 élèves répartis en 5 divisions
4 <sup>ème</sup>	139 élèves répartis en 5 divisions
3 <sup>ème</sup>	137 élèves répartis en 5 divisions

### Les options accessibles à Lamartine :

En 6 <sup>ème</sup>	Une classe de 25 élèves Anglais (4h/s) /allemand (2h/s)
En 5 <sup>ème</sup>	Latin
En 4 <sup>ème</sup>	LV2 (peut être en 5ème si réforme en 2016) Allemand ou Espagnol EuroAllemand (+1h cours/s + 1 h SVT en Allemand)
En 3 <sup>ème</sup>	Découverte du monde économique et professionnel (3h/s) max 15 élèves. Stage découverte de l'entreprise en décembre, appel au volontariat d'entreprise.

Les 6<sup>ème</sup> ont 28 h de cours par semaine, pas de choix LV1 : anglais obligatoire (sauf classe bilingue). Cours le mercredi matin, pas le samedi.

Mme Dupuy insiste sur la vigilance des parents :

- les élèves ont besoin de 10 h de sommeil par nuit ;
- limiter les jeux vidéo, attention à l'usage d'internet (prévention du harcèlement sur les réseaux sociaux) ;
- les collégiens ne sont pas encore autonomes, il est donc indispensable de les accompagner.

La 1<sup>ère</sup> semaine de rentrée est consacrée à la découverte de l'établissement, du personnel et de l'emploi du temps.

Les élèves ont un casier pour 2. Vu l'acquisition des livres numériques et des TNI (Tableau Numérique Interactif) les livres pourront rester à la maison (travail sur le poids des cartables).

L'équipe est attentive au respect, à la rigueur et la discipline.  
Ainsi le règlement intérieur est strictement appliqué.

Il est formellement interdit dans l'enceinte du collège :

- d'avoir son téléphone portable allumé ;
- d'avoir un sac à main ;

De plus, une tenue vestimentaire correcte est exigée (pas de minijupe, ni de short, ni de marcel...).

Le carnet de liaison est la carte d'identité de l'élève qui doit toujours l'avoir sur lui.

Les retenues sont une sanction éducative réservée pour les problèmes de comportement.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> ont beaucoup de croix pour des oubli de matériel les premières semaines.

Il est demandé aux parents de veiller à ce que les élèves relisent leur leçon du jour tous les soirs au moins 2 fois, et fassent leur devoir au fur et à mesure (même s'ils sont donnés à l'avance).

#### Organisation de l'année :

Réunion en septembre/octobre avec tous les enseignants pour présenter le programme.

Réunion parents/profs courant novembre.

Le 1<sup>er</sup> bulletin est remis en main propre par le professeur principal.

Réunion parents/profs également au 2<sup>ème</sup> trimestre.

L'accompagnement éducatif a été supprimé à la rentrée par l'éducation nationale.

Le ginkgo propose un soutien scolaire (présentation lors de la réunion de rentrée)

La cantine : un formulaire sera remis aux parents pour la désignation des jours. L'engagement se fait par trimestre.

Le badge de cantine est remis gracieusement, s'il est perdu il est facturé 3€.

Il est possible d'acheter à l'intendance un ticket pour déjeuner exceptionnellement à la cantine.

Pronote : logiciel permettant de consulter l'agenda, les notes et les présences/absences des enseignants et de l'élève. Des codes personnels vous seront distribués en début d'année.

Le site internet du collège est mis à jour régulièrement par Mme Dupuy, vous y trouverez toutes les informations concernant le collège : [www.clg-lamartine-houilles.ac-versailles.fr](http://www.clg-lamartine-houilles.ac-versailles.fr).

#### Association sportive :

Le mercredi après-midi pour 22 € l'année, les élèves peuvent pratiquer différents sports.

Renseignements et inscriptions: les dates seront communiquées. Portes ouvertes pour découvrir les activités proposées (Basket, Badminton (horaire spécifique: le vendredi entre 12h30 à 14h), Handball, Gymnastique)

Attention : pas de cantine le mercredi.

Les dérogations : Les parents souhaitant demander une dérogation pour changer d'établissement doivent le faire avant la fin du mois de mai. Celle-ci sera présentée pour avis aux 2 établissements du secteur puis envoyé pour décision au directeur d'académie. La réponse est donnée avant l'envoi des dossiers d'inscription en juin.